



Note de service

DESTINATAIRES :	Au personnel et médecins concerné·es par les pratiques en AVC (phase hyperaiguë et phase de réadaptation : médecins d'urgence, intervenant·es de la DPD, infirmier·ères du suivi post-hospitalisation)
EXPÉDITEUR :	Jennifer Mascitto, directrice adjointe par intérim – volet Qualité et évolution de la pratique
DATE :	2025-03-20
OBJET :	CLI-60162 Échelle modifiée de Rankin (mRS)

L'entrée en vigueur de cet outil clinique découle d'une demande ministérielle d'évaluer l'incapacité globale chez les personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC). Prendre note que l'utilisation de cet outil débute le 31 mars 2025.

UTILISATION VISÉE

Ce formulaire s'adresse aux médecins des urgences qui procéderont à la première évaluation (phase hyperaiguë 0-24 h suivant l'arrivée au triage de la salle d'urgence) pour évaluer les capacités globales pré-AVC. Le formulaire s'adresse également aux infirmier·ères du suivi post-hospitalisation et aux intervenant·es de la Direction des programmes Déficiences qui évalueront l'incapacité globale à 90 jours suivant le diagnostic d'AVC. Les étapes et détails en lien avec la collecte du score 90 jours post-AVC sont décrits dans le processus [PRC-DSMREU-10000](#).

VERSIONS ANTÉRIEURES DE L'OUTIL CLINIQUE

La version révisée (2025-03) remplace la version précédente.

MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Le formulaire est disponible pour impression sur l'intranet : <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/echelle-modifiee-rankin>.

CLASSEMENT AU DOSSIER

Pour obtenir de l'information en lien avec l'ordre de classement du formulaire dans le dossier d'usager, veuillez communiquer avec le service des archives médicales de votre installation.

PORTEUR DE DOSSIER

Toute question en lien avec l'utilisation et/ou l'application de cet outil clinique peut être adressée à :

dsmreu.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Merci de votre précieuse collaboration.

JM